

■ Secrétariat général

Délibération n° 4

Conseil municipal du 2 avril 2010

Dénominations d'espaces publics – Approbation

*M. JUNIQUE, Adjoint,
donne lecture de l'exposé suivant :*

Exposé

Il convient de dénommer, sur le site des Chantiers (Quartier Ile de Nantes), les espaces aménagés partagés entre aires de jeux, de loisirs et de détente et destinés aux activités culturelles et sportives ainsi qu'à l'accueil de manifestations. Ces aménagements reposent sur des éléments du patrimoine industriel, portuaire notamment (cales, nefs), conservés et revalorisés.

Les propositions de dénomination tiennent compte, tout à la fois, de ces éléments du patrimoine, des métiers qui s'y exerçaient et de la géographie des lieux. En référence au plan ci-joint, il est proposé de les dénommer :

- parvis des Nefs
- Nefs de Loire
- quai Fernand Crouan 1845-1905 Armateur du Bélem
(nom jusqu'en 1996 de l'actuel quai François Mitterrand)
- jardin des Voyages
- esplanade des Traceurs de coques
- bâtiment des Ateliers et Chantiers de Nantes
- esplanade des Riveurs
- cale des Sous-marins
- ponton des Chantiers
- jardin de l'Estuaire
- terrasse des Vents
- cale n° 2
- cale n° 3
- mail des Chantiers
- cité des Chantiers

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve :

- les dénominations « parvis des Nefs, Nefs de Loire, quai Fernand Crouan 1845-1905 armateur du Bélem, jardin des Voyages, esplanade des Traceurs de coques, bâtiment des Ateliers et Chantiers de Nantes, esplanade des Riveurs, cale des Sous-marins, ponton des Chantiers, jardin de l'Estuaire, terrasse des Vents, cale n° 2, cale n° 3, mail des Chantiers et cité des Chantiers » aux espaces aménagés sur le site des Chantiers,

2. autorise M. le Député-Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 2 avril 2010

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire

Le Député-Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 9 avril 2010

Jean-Marc AYRAULT